



Forum: Trucs en vrac

Topic: Linky : un bilan

Subject: Re: Linky : un bilan

Publié par: tignothe

Contribution le : 06/06/2021 00:46:12

Bonjour,

Citation :

Tof81

Pour info quand j'ai posté, post #9, l'info avait été diffusée lors des journaux TV de TF1 et Antenne 2 ... Étonnant et inquiétant si c'est vraiment une fake news.

Après il se peut qu'EDF ou l'état aient changé le discours face au tollé provoqué !

— Il ne faut surtout pas jouer les étonnés quant à la naissance d'une "fake-news" Il suffit sur les réseaux sociaux et bien sûr les forums de balancer une info genre; je cite #9 ; « on reparle dès 2022 de facturer aux clients une partie du coût du Linky ... » sans donner plus d'explications ni de références, car naturellement l'info se suffit à elle-même, on laisse la liberté au lecteur de se monter son propre synopsis.

– On reparle dès 2022. Qui "on" ? Pour quoi 2022 ?

– facturer aux clients. Quels clients, Tous ? Ceux qui possèdent déjà le Linky? Ceux qui ne le possèdent pas? ...

– une partie du coût du Linky. (?)

Il est à croire que donner un minimum de commentaires et sourcer l'info est au-delà des capacités du scripteur, ou alors cela fait référence à « la novlangue » (Georges Orwell 1984) l'art de parler pour ne rien dire.

— « il se peut qu'EDF ou l'état aient changé le discours ... » ? Pourquoi ce genre d'info ? Quel est l'élément qui pourrait faire croire ou penser que Enedis ou le gouvernement soit capable de ce genre de gymnastique ? Et puis, en quoi l'État serait concerné ?

C'est quand même pas compliqué lorsque l'on donne ce qui semble une info de développer un peu plus le sujet. Cela me rappelle le style « télégraphique » où là effectivement on était obligé de condenser son propos pour ne pas à payer des sommes importantes ; propos que seul bien souvent le destinataire de celui-ci était en capacité de comprendre pleinement.

Pour rester dans le ton du sujet, je cite,

Citation :

bench008

On va payer, mais on ne le "sentira" pas ... Mais on va payer quand même,...

— Qu'est ce qui permet de prétendre cela ? Alors que enedis sur son site le 1er juin nous dit exactement le contraire !

Citation :

Il n'y a pas de coût additionnel associé à Linky. Les consommateurs ne paieront pas 15 € de plus par an au titre de Linky.

<https://www.enedis.fr/actualites/enedi...es-compteurs-communicants>

Ce qui est inquiétant et surtout étonnant, c'est de constater à quel point il est facile sur les forums et très certainement sur les réseaux sociaux (que je ne fréquente pas) de contribuer à la propagation de fausses nouvelles (le terme de "fake news" est quand même très moche !). On balance des trucs pour montrer que l'on est dans la confiance, alors que finalement on ne sait rien !

« Nous vivons une époque moderne » nous rappelait Philippe Meyer sur France Inter (1989/2000).

Alors de grâce, ce genre d'info non sourcée, balancée comme un bouchon dans la mare pour voir ce qui va mordre ... ??